


Du compte DelegCE à Zimbra : étapes, délais et dépendances nationales

Concernant les nouveaux comptes (notamment ceux créés via DelegCE), un délai est nécessaire pour obtenir un accès à  Zimbra. En effet, la mise à disposition d'une messagerie Zimbra après création d'un compte DelegCE nécessite plusieurs traitements successifs dépendants de cycles nationaux.

Étape 1 : Création du compte dans DelegCE

- Génère automatiquement une **fiche LDAP académique**.
- ?? Cette fiche n'est **pas immédiatement exploitable** par les traitements nationaux.

Délai incompressible : ~1 jour avant prise en compte nationale

Étape 2 : Remontée vers le Référent National des Identités (RNI)

- Traitement automatique quotidien.
- **Heure de collecte : 9h (heure Réunion)**
- ?? Traitement national ? disponibilité effective vers **10h15**

Deux cas :

- **Compte présent dans le LDAP AVANT 9h** ? intégré au RNI **le jour même**
- **Compte créé APRÈS 9h** ? intégré au RNI **le lendemain**

Étape 3 : Demande de migration vers Zimbra

- Traitement réalisé par la **DRASI**
- Basé sur les comptes présents dans le RNI

Règle de traitement :

- Si le compte est **déjà dans le RNI avant traitement**
? migration effectuée ? **messagerie disponible le lendemain matin (?24h)**
- Si la demande est faite **après intégration RNI du jour**
? prise en compte **J+2**

Timeline :

Cas	Heure de création DelegCE	Intégration RNI	Activation Zimbra	Délai estimé	Lecture rapide
Rapide (avant 9h)	Lundi 08h	Lundi 09h	Mardi matin	~24h	? Activation rapide
Standard (après 9h)	Lundi 11h	Mardi 09h	Mercredi matin	~48h	?? Délai classique
Décalé (demande tardive)	Mardi (trop tard pour le flux du jour)	Mercredi 09h (cycle suivant)	Jeudi matin	~72h	? Délai allongé

Révision #13

Créé 30 mars 2026 08:43:25 par Debreczeni Jules

Mis à jour 25 juin 2026 15:49:30 par Debreczeni Jules